

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT LANDES NATURE COTE D'ARGENT

Charte d'engagement des membres

Période 2024-2026



la région
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Préambule

Le Conseil de Développement du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Pays Landes Nature Côte d'Argent est **une instance de concertation, de participation et de dialogue composé de citoyens** du territoire Landes Nature Côte d'Argent.

Il permet d'associer d'une part des citoyens issus des **domaines économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et environnementaux et d'autre part des citoyens bénévoles** à la réflexion sur l'avenir du territoire, de répondre aux sollicitations du Pays Landes Nature Côte d'Argent ou d'apporter une contribution en lien avec le projet de territoire du Pays.

Le Conseil de Développement **joue un rôle prospectif, informatif, d'animation, de relais du territoire et évaluatif**. Il réfléchit sur des sujets de façon globale et à long terme.

Le Conseil de Développement n'est pas un outil de contre-pouvoir. Structure apolitique, il conduit ses réflexions et des travaux en relation étroite avec les élus du Pays Landes Nature Côte d'Argent. C'est un lieu **où les débats sont libres, non militants**. La qualité et la liberté des échanges sont garanties en interdisant tout prosélytisme.

La composition du Conseil de développement, son organisation et son fonctionnement sont régis par le règlement intérieur.

Engagement du Conseil de développement

Le Conseil de développement s'engage à :

- Etre un **lieu d'échange et de concertation** en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire ;
- Contribuer à la **réflexion sur le devenir du territoire et de ses habitants** ;
- **Faire des propositions, en évaluer la conception** et d'une manière générale en assurer le suivi ;
- **Donner des avis** sur les orientations envisagées et les actions menées.

Engagement des membres du Conseil de développement

Tout membre du Conseil de développement adhère aux valeurs suivantes et s'engage à les respecter tout au long de son action avec le Conseil de développement :

- Avoir un **positionnement désintéressé** : ne pas défendre de positions politiques partisans, dogmatiques ou ses intérêts économiques,
- Ne pas faire état publiquement de son appartenance au Conseil de développement à des fins personnelles, politiques ou partisans,
- S'investir pour **l'intérêt général**,

- Etre à l'écoute et ouvert au débat, respecter chacun dans sa singularité et ses opinions, et avoir le souci d'objectivité dans les débats,
- Respecter le travail en équipe et **le principe de collégialité** qui régira tous les avis rendus par le Conseil de développement,
- **Etre assidu** aux séances de travail,
- **Approuver les objectifs et les finalités du Conseil de développement**
- **Respecter son organisation, son fonctionnement et son règlement intérieur.**

Nom, prénom :

- J'ai bien pris connaissance de la charte d'engagement et du règlement intérieur et je m'engage à les respecter si je deviens membre du Conseil de développement

Date et signature :